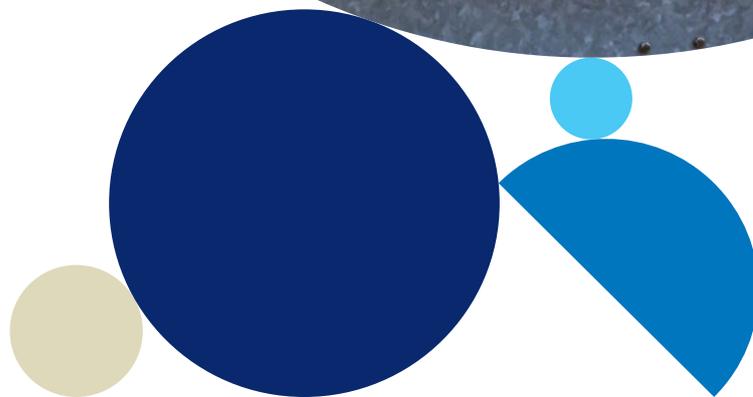


Prévoyance professionnelle

Compte d'exploitation 2023



Contenu

Éditorial	2
Remarques préliminaires	3
Compte de résultat	4
Bilan	6
Preuve du respect de la quote-part minimum	8
Placements de capitaux	12
Autres chiffres clés	15

Éditorial



Chère lectrice, cher lecteur,

Malgré le nouvel accroissement des tensions géopolitiques en 2023 et l'escalade d'un nouveau conflit aux portes de l'Europe avec la guerre à Gaza, l'évolution de nombreuses bourses a été satisfaisante. Les entreprises américaines de la tech ont notamment connu une forte progression grâce à l'euphorie suscitée par l'intelligence artificielle. De nombreuses banques centrales sont aussi parvenues à contenir l'inflation, du moins dans un premier temps, par une augmentation rapide de leurs taux d'intérêt en 2022 et au premier semestre 2023. De nombreux marchés ont alors vu leurs cours grimper.

Reste à voir si cette évolution positive sera durable. Il est toujours difficile d'évaluer le réel impact de la formation de blocs politiques mondiaux sur la mondialisation de l'économie et sur l'implantation future des processus de production là où leur exécution n'est pas forcément la plus efficace. Si la pandémie de coronavirus n'a pratiquement plus d'effets directs, l'économie chinoise continue de s'affaiblir. En raison de l'éclatement de la bulle immobilière, le moteur de longue date de la croissance mondiale est en berne.

Dans ce contexte de tendances contradictoires, il s'avère encore que la force de la prévoyance professionnelle réside dans sa conception à très long terme et sa capacité à absorber de fortes fluctuations à court et moyen terme. Les fondations collectives Vita et Zurich ont à nouveau montré en 2023 leur capacité à proposer une offre sur mesure à chaque entreprise. Grâce à son modèle de rente innovant, Vita Invest a pu rémunérer les avoirs de vieillesse à un très bon taux moyen de 4,6 pour cent. Vita Classic, avec un modèle plus traditionnel, a pu rémunérer les avoirs de vieillesse à un taux maximal de 1,45 pour cent en 2023. Parallèlement, Vita Classic a pu augmenter sensiblement son taux de couverture à 104,7 pour cent après une année boursière 2022 difficile. Le nombre de personnes assurées activement chez Vita Classic a de nouveau augmenté passant de 143'000 en 2022 à 150'000 environ.

En 2023, Zurich a lancé Vita Relax, un nouveau produit de prévoyance pour les entreprises. Ce nouveau modèle avec couverture intégrée et contre un taux de couverture inférieur à 100 pour

cent vise les start-up et les micro-entreprises d'au maximum cinq personnes. Qu'est-ce qui a poussé Zurich à lancer à nouveau un produit avec des garanties étendues après s'être concentrée pendant des années sur des solutions semi-autonomes? Grâce à un nouveau modèle de taux de conversion et à la nouvelle possibilité légale de prélever une prime pour les garanties respectivement les pertes sur les retraites, cette solution est à nouveau attractive pour la clientèle entreprises, les personnes assurées et pour nous en tant qu'assurance.

Comme les années précédentes, Zurich a de nouveau commandé un sondage auprès de la population sur sa position vis-à-vis de la prévoyance. Le célèbre institut de recherche Sotomo a constaté que le taux de conversion fixé par la loi est devenu en Suisse un élément clé pour définir le montant des rentes dans le deuxième pilier. Finalement, de nombreux cotisants s'intéressent moins à la constitution de leur capital vieillesse qu'à la conversion de ce capital en une rente. Si 39 pour cent de la population active pensent que c'est surtout le taux de conversion qui détermine le montant de leur future rente, seuls 18 pour cent estiment que c'est avant tout le montant de l'avoir en épargne qui est déterminant. 43 pour cent pensent que les deux sont déterminants.

En tant que clients, vous savez que nous tenons compte à égalité des intérêts des travailleurs et des entreprises. Vous pouvez avoir la certitude que votre prévoyance est entre de bonnes mains auprès des Fondations collectives Vita et Zurich.

Nous vous remercions de votre confiance et sommes heureux de pouvoir continuer à compter sur votre précieuse collaboration.

Sandro Meyer

Responsable Vie et membre de la Direction de Zurich Suisse

Remarques préliminaires

Les dispositions de la loi sur la surveillance des assurances (art. 37 LSA) et de l'ordonnance sur la surveillance (art. 139 ss.OS) correspondante stipulent que les compagnies d'assurance vie doivent tenir un compte d'exploitation distinct pour rendre compte des activités de la prévoyance professionnelle. Celui-ci a pour objet, d'une part, de renseigner sur la marche des affaires dans ce rayon d'activité et, d'autre part, d'honorer l'obligation d'information et de divulgation des assurances vis-à-vis de leurs preneurs d'assurance. Les détails du compte d'exploitation tenu séparément sont réglés dans la circulaire 2008/36 «Compte d'exploitation Prévoyance professionnelle» de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

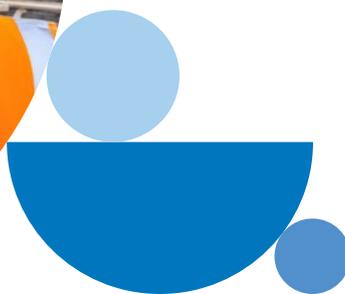
Solutions risques des caisses d'épargne – Fondations collectives Vita, des modèles de prévoyance transparents

Avec la Fondation collective Vita, la Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA (ci-après Zurich) propose une solution risques des caisses d'épargne dans la prévoyance professionnelle. Les risques techniques d'assurance de la Fondation collective Vita sont assurés chez Zurich, ils font donc encore partie des affaires Vie collective de Zurich et figurent aussi à ce titre dans le compte d'exploitation. En revanche, depuis le 1^{er} janvier 2016, la Fondation collective Vita gère les rentes vieillesse sur son propre bilan. La réassurance des nouvelles rentes (risque de longévité) n'est plus à la charge de Zurich et n'apparaît donc plus dans le compte d'exploitation.

Les fonds de prévoyance sont placés au nom de la Fondation collective Vita qui en supporte le risque. Le processus d'épargne ne s'inscrit donc plus dans les affaires Vie collective et ne figure pas dans le compte d'exploitation.

Grâce à un processus de placement professionnel couplé à une stratégie de placement axée sur la rentabilité et ajustée à la tolérance au risque de la fondation, on peut espérer une rémunération durable et conforme au marché à moyen ou long terme. La participation totale des assurés au résultat des placements est donc garantie.

Le compte d'exploitation de Zurich se compose ainsi notamment des réassurances des risques des Fondations collectives Vita (Vita Classic, Vita Invest et Vita Select). Il comprend également les risques actuariels de la Fondation collective LPP qui est exclusivement gérée comme caisse de prévoyance depuis le 1^{er} janvier 2015, et de fondations propres aux entreprises qui ont conclu un contrat d'assurance risques Vie collective avec Zurich. Le processus d'épargne du compte d'exploitation comprend la Fondation collective Vita Plus, qui repose sur le modèle d'assurance complet classique.



Compte de résultat

Produit	en CHF 1'000	2023			2022		Variation	
		2023	2022	absolue	en %	absolue	en %	
Primes (brutes émises)		475'024	576'515	-101'491		-18		
Primes d'épargne		126'149	219'384	-93'234		-42		
Cotisation épargne		43'932	75'139	-31'207		-42		
Prime unique individuelle suite à un libre passage, rachat, séparation ou remboursement d'un versement anticipé		33'686	61'508	-27'822		-45		
Avoirs de vieillesse reçus suite à une reprise de contrat		1'893	11'677	-9'784		-84		
Prime unique reçue suite à la reprise d'une rente de vieillesse ou d'une rente de survivant		29'036	43'053	-14'018		-33		
Prime unique reçue suite à la reprise d'une rente d'invalidité ou d'une rente d'enfant d'invalidité		17'603	28'006	-10'404		-37		
Prime unique reçue suite à un libre passage		0	0	0				
Primes de risque		265'439	272'524	-7'084		-3		
Primes de frais		83'435	84'608	-1'172		-1		
Revenus nets des capitaux		39'428	74'200	-34'772		-47		
Revenus bruts des capitaux		55'328	89'408	-34'079		-38		
Produit des placements de capitaux directs		184'911	180'293	+4'618		+3		
Liquidités et dépôts à terme		3'771	264	+3'507		+1'330		
Obligations		115'868	120'984	-5'116		-4		
Immobiliers		34'722	34'160	+563		+2		
Hypothèques		12'881	13'367	-487		-4		
Autres placements de capitaux		17'669	11'518	+6'151		+53		
Résultat sur réalisations		-41'891	24'781	-66'672		-269		
Solde entre plus-values et amortissements		-11'957	-93'173	+81'216		-87		
Résultat monétaire		-67'215	-20'805	-46'410		+223		
Charges d'intérêt		-8'519	-1'688	-6'831		+405		
Charges pour placement de capitaux		-15'900	-15'207	-693		+5		
Autres produits		1'139	658	+481		+73		
Résultat de réassurance		-2'799	-7'746	+4'947		-64		
Produit total		512'792	643'627	-130'835		-20		

Compte de résultat (suite)

Charges	en CHF 1'000	Quote-part		2023	2022	Variation	
		2023	2022			absolue	en %
Prestations d'assurance				1'175'013	799'579	+375'435	+47
Prestations en cas de vieillesse				247'990	278'729	-30'739	-11
<i>Prestations de rentes</i>		76%	70%	187'694	195'040	-7'345	-4
<i>Prestations en capital</i>		24%	30%	60'295	83'689	-23'394	-28
Prestations suite à un décès ou une invalidité				277'456	301'189	-23'732	-8
<i>Prestations de rentes</i>				211'259	207'163	+4'096	+2
<i>Prestations en capital</i>				66'198	94'026	-27'829	-30
Versement individuel suite à un libre passage, une séparation ou un versement anticipé				76'156	104'647	-28'490	-27
Valeurs de rachat résultant de résiliations de contrat				554'127	96'336	+457'790	+475
Frais occasionnés par le traitement des prestations				19'284	18'678	+606	+3
Variation des provisions techniques				-741'159	-309'230	-431'929	+140
Avoirs de vieillesse				-559'783	-82'140	-477'643	+581
Provision pour pertes futures sur taux de conversion				-5'097	-9'915	+4'818	-49
Provision mathématique des rentes de vieillesse et de survivants en cours				-104'463	-92'458	-12'006	+13
Provision mathématique pour rentes d'invalidité et d'enfant d'invalidé (rente en cours)				20'758	-22'982	+43'740	-190
Provision mathématique des polices de libre passage				-7'405	-9'156	+1'750	-19
Provision pour autres couvertures				-1'386	2'924	-4'310	-147
Renforcement de la provision mathématique des rentes en cours et des PLP				-57'859	-38'561	-19'298	+50
Provision pour sinistres (RBNS et IBNR)				34'171	-10'387	+44'558	-429
Provision pour fluctuation des valeurs et pour garantie des taux				-30'500	-15'375	-15'125	+98
Provision de renchérissement				-16'159	-6'937	-9'222	+133
Autres provisions techniques				-13'436	-24'243	+10'808	-45
Attribution au fonds d'excédents				26'406	28'437	-2'031	-7
Variation du report de primes				0	0	0	
Frais de gestion et d'acquisition				94'511	94'703	-193	
Autres charges				649	683	-34	-5
Résultat d'exploitation				-42'628	29'455	-72'083	-245
Charges totales				512'792	643'627	-130'835	-20

Au niveau des produits, les revenus incluent les primes d'épargne, de risque et de gestion encaissées, ainsi que les revenus des placements de capitaux réalisés par Zurich. En comparaison, les charges incluent les prestations d'assurance, la variation des provisions techniques d'assurance, les frais de gestion pour l'exploitation, l'affectation au fonds d'excédents pour les preneurs d'assurance et le résultat d'exploitation.

Bilan

Actifs	en CHF 1'000				Variation	
	2023	2022	2023	2022	absolue	en %
Placements de capitaux	100,0%	100,0%	7'379'906	8'065'152	-685'246	-8
Liquidités et dépôts à terme	5,0%	3,9%	366'860	315'863	+50'997	+16
Obligations	66,6%	70,6%	4'913'201	5'691'095	-777'894	-14
<i>CHF</i>	40,6%	39,8%	2'995'443	3'211'696	-216'252	-7
<i>Monnaies étrangères</i>	26,0%	30,7%	1'917'758	2'479'400	-561'642	-23
Immobiliers	10,9%	10,0%	808'065	808'255	-190	
Hypothèques	11,2%	11,1%	829'227	898'171	-68'943	-8
Actions et participations	0,6%	0,6%	44'749	44'721	+28	
Placement de produits alternatifs	1,6%	0,7%	117'326	55'540	+61'785	+111
Parts de fonds de placement	2,6%	2,4%	194'033	189'960	+4'074	+2
Avoirs nets découlant d'instruments financiers dérivés	1,0%	0,3%	74'088	23'564	+50'523	+214
Autres placements de capitaux	0,4%	0,5%	32'356	37'983	-5'627	-15
Engagements découlant d'instruments dérivés			340	10'796	-10'456	-97
Autres actifs			226'611	327'846	-101'235	-31
Réassurance passive			26'342	22'222	+4'120	+19
Somme du bilan			7'633'199	8'426'015	-792'816	-9

Bilan (suite)

Passifs	en CHF 1'000				Variation	
	2023	2022	2023	2022	absolue	en %
Provisions techniques	100,0%	100,0%	6'226'450	6'967'609	-741'159	-11
Avoirs de vieillesse ¹	10,4%	17,3%	647'406	1'207'189	-559'783	-46
<i>obligatoire</i>	1,4%	7,9%	88'430	549'365	-460'935	-84
<i>surobligatoire</i> ¹	9,0%	9,4%	558'976	657'825	-98'848	-15
Provision pour pertes futures sur taux de conversion	0,2%	0,3%	15'110	20'207	-5'097	-25
<i>obligatoire</i>	0,2%	0,1%	15'110	9'063	+6'047	+67
<i>surobligatoire</i>	0,0%	0,2%	0	11'144	-11'144	-100
Provision mathématique des rentes de vieillesse et de survivants en cours	49,7%	45,9%	3'097'067	3'201'530	-104'463	-3
<i>obligatoire</i>	25,6%	23,6%	1'592'820	1'641'735	-48'915	-3
<i>surobligatoire</i>	24,2%	22,4%	1'504'247	1'559'795	-55'548	-4
Provision mathématique pour rentes d'invalidité et d'enfant d'invalidé (rente en cours) ¹	18,1%	15,8%	1'124'126	1'103'368	+20'758	+2
<i>obligatoire</i> ¹	5,8%	5,1%	363'184	358'485	+4'699	+1
<i>surobligatoire</i> ¹	12,2%	10,7%	760'943	744'884	+16'059	+2
Provision mathématique des polices de libre passage ¹	1,6%	1,5%	99'903	107'308	-7'405	-7
Provision pour autres couvertures ¹	0,2%	0,2%	13'228	14'613	-1'386	-9
Renforcement de la provision mathématique des rentes et PLP ¹	7,7%	7,7%	477'635	535'493	-57'859	-11
Provision pour sinistres (RBNS et IBNR)	7,7%	6,4%	477'386	443'215	+34'171	+8
Provision pour garantie d'intérêt, provision de fluctuation des sinistres et des valeurs de placement ¹	1,3%	1,8%	79'209	123'145	-43'936	-36
Autres provisions techniques	0,0%	0,0%	1'504	1'504	0	0
Provision de renchérissement	3,1%	3,0%	193'877	210'036	-16'159	-8
<i>Situation début d'année</i>			210'036	216'974	-6'937	-3
<i>Primes de renchérissement brutes</i>			2'038	1'909	+129	+7
<i>Charges de frais</i>			-1'359	-1'273	-86	+7
<i>Charges pour augmentations liées au renchérissement des rentes de risque</i>			-10'838	-634	-10'205	+1'610
<i>Dissolution en faveur des renforcements selon art. 149 al. 1 let a</i>			0	0	0	0
<i>Dissolution en faveur du fonds d'excédents</i>			-6'000	-6'940	+940	-14
<i>Constitution de provision de renchérissement supplémentaire</i>			0	0	0	0
Fonds d'excédents			41'579	49'134	-7'555	-15
Situation début d'année			49'134	55'553	-6'419	-12
Attribution à l'institution de prévoyance (attribution de l'excédent)			-33'961	-34'856	+895	-3
Participation aux excédents attribuée au fonds d'excédents pour l'année d'exercice			26'406	28'437	-2'031	-7
Prélèvement pour couvrir le déficit du compte d'exploitation			0	0	0	0
Gains ou pertes de change sur les monnaies étrangères			0	0	0	0
Report de prime			0	0	0	0
Parts d'excédents créditées			1'192	1'192	0	0
Autres passifs			1'363'978	1'408'080	-44'102	-3
Somme du bilan			7'633'199	8'426'015	-792'816	-9

¹ Au cours de l'exercice sous revue 2023, une reclassification des provisions pour égalisation et des renforts a eu lieu sans aucune incidence sur les résultats. Dans un souci de transparence, les chiffres de l'année précédente ont été modifiés en conséquence.

Les compagnies d'assurance sont tenues de constituer, en complément des avoirs de vieillesse, des provisions suffisantes pour faire face aux droits à prestations issus des risques assurés de décès, d'invalidité et de longévité. D'autres provisions doivent être constituées pour les cas de sinistres non réglés et non déclarés.

Preuve du respect de la quote-part minimum

La quote-part minimum (legal quote) a été introduite le 1^{er} avril 2004 pour les compagnies d'assurance vie qui proposent des solutions de prévoyance professionnelle. Elle a pour but de garantir que les preneurs d'assurance participent raisonnablement au bénéfice des compagnies d'assurance. Plus précisément, elle impose l'utilisation au bénéfice des preneurs d'assurance d'au moins 90 pour cent des produits consolidés dégagés par les processus d'épargne, de risque et de frais. La couverture des frais de chaque processus est également comptabilisée (voir tableau). Le produit résiduel est employé pour la constitution de provisions pour prestations futures et pour l'affectation au fonds d'excédents. Le fonds d'excédents est un poste du bilan destiné à la thésaurisation d'excédents de revenus en faveur de l'ensemble du collectif des assurés avant que la participation aux excédents ne soit attribuée irrévocablement selon leurs parts aux institutions de prévoyance et à leurs assurés dans un délai de cinq ans au maximum.

	Produits	Charges
Processus d'épargne	Produit net des placements	Frais pour la rémunération technique au taux d'intérêt garanti et la gestion des rentes de vieillesse courantes, des rentes pour enfants de personnes retraitées et des rentes de libre passage
Processus de risque	Prime de risque	Frais pour la constitution de la réserve mathématique des nouvelles rentes d'invalidité et de survivants, la gestion des rentes d'invalidité et de survivants courantes et l'intégration du résultat de la réassurance
Processus de frais	Prime sur les coûts	Frais de gestion et d'exploitation de la prévoyance professionnelle

Certains contrats/processus ne sont pas soumis à la règle de la quote-part minimum et sont déclarés séparément. Les excédents sont dans ce cas attribués conformément aux dispositions contractuelles.

Preuve du respect de la quote-part minimum (suite)

Résultat, quote-part de distribution et quote-part minimum

Total (PP)	en CHF 1'000			Variation	
		2023	2022	absolue	en %
Somme des composantes du produit		388'303	431'332	-43'028	-10
Processus d'épargne (produits des placements de capitaux)		39'428	74'200	-34'772	-47
Processus de risque (primes de risque)		265'439	272'524	-7'084	-3
Processus de frais (primes de frais)		83'435	84'608	-1'172	-1
Somme des charges		-483'633	-472'367	-11'266	+2
Processus d'épargne (princ.intérêts techniques)		-124'235	-115'731	-8'504	+7
Processus de risque (princ.prest.en cas de décès et d'inv.)		-270'569	-266'172	-4'397	+2
Processus de frais (princ.frais de gestion)		-88'829	-90'464	+1'635	-2
Résultat brut d'exploitation		-95'330	-41'035	-54'295	+132
Constitution (-) ou dissolution (+) des provisions techniques		79'108	98'927	-19'820	-20
dans le processus d'épargne		92'141	98'911	-6'770	-7
<i>Risque de longévité</i>		56'544	73'620	-17'076	-23
<i>Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes</i>		5'097	9'915	-4'818	-49
<i>Garanties d'intérêt</i>		0	0	0	
<i>Dissolution de la provision de renchérissement en faveur des renforcements</i>		0	0	0	
<i>Fluctuations de la valeur des placements de capitaux</i>		30'500	15'375	+15'125	+98
dans le processus de risque		-19'034	-6'924	-12'110	+175
<i>Sinistres déclarés mais pas encore réglés</i>		2'564	-6'131	+8'694	-142
<i>Sinistres survenus mais pas encore déclarés</i>		-34'171	2'892	-37'063	-1'282
<i>Fluctuations de sinistres</i>		13'436	3	+13'433	+395'585
<i>Adaptations et assainissements de tarifs</i>		-862	-3'688	+2'826	-77
<i>Dissolution de la provision de renchérissement en faveur des renforcements</i>		0	0	0	
<i>Constitution de provision de renchérissement supplémentaire</i>		0	0	0	
Dissolution de la provision de renchérissement en faveur du fonds d'excédents		6'000	6'940	-940	-14
Frais pour capital risque supplémentaire		0	0	0	
Attribution au fonds d'excédents		-26'406	-28'437	+2'031	-7
Résultat d'exploitation de l'exercice		-42'628	29'455	-72'083	-245
Quote-part de distribution		111,0%	93,2%		
Quote-part minimum					

Dans l'activité soumise à la quote-part minimum, la quote-part de distribution s'élève à 90,5 pour cent, dépassant ainsi la quote-part prescrite par la loi de 90 pour cent.

Dans l'activité qui n'est pas soumise à la quote-part minimum, le résultat brut du compte d'exploitation diminue par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse des revenus dans le processus d'épargne. La quote-part de distribution s'élève à 155,5 pour cent.

Preuve du respect de la quote-part minimum (suite)

Soumis à la quote-part minimum (QM)	en CHF 1'000			Variation	
		2023	2022	absolue	en %
Somme des composantes du produit		265'990	280'351	-14'360	-5
Processus d'épargne (produits des placements de capitaux)		30'419	54'028	-23'609	-44
Processus de risque (primes de risque)		162'776	153'868	+8'908	+6
Processus de frais (primes de frais)		72'796	72'455	+341	
Somme des charges		-334'069	-322'123	-11'946	+4
Processus d'épargne (princ.intérêts techniques)		-99'841	-92'515	-7'326	+8
Processus de risque (princ.prest.en cas de décès et d'inv.)		-151'462	-146'039	-5'423	+4
Processus de frais (princ.frais de gestion)		-82'766	-83'568	+803	-1
Résultat brut d'exploitation		-68'078	-41'772	-26'306	+63
Constitution (-) ou dissolution (+) des provisions techniques		99'356	82'926	+16'430	+20
dans le processus d'épargne		84'701	88'384	-3'684	-4
<i>Risque de longévité</i>		49'104	74'184	-25'080	-34
<i>Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes</i>		5'097	-1'175	+6'272	-534
<i>Garanties d'intérêt</i>		0	0	0	
<i>Dissolution de la provision de renchérissement en faveur des renforcements</i>		0	0	0	
<i>Fluctuations de la valeur des placements de capitaux</i>		30'500	15'375	+15'125	+98
dans le processus de risque		8'656	-5'458	+14'114	-259
<i>Sinistres déclarés mais pas encore réglés</i>		1'009	-2'602	+3'611	-139
<i>Sinistres survenus mais pas encore déclarés</i>		-4'841	832	-5'673	-682
<i>Fluctuations de sinistres</i>		13'350	0	+13'350	
<i>Adaptations et assainissements de tarifs</i>		-862	-3'688	+2'826	-77
<i>Dissolution de la provision de renchérissement en faveur des renforcements</i>		0	0	0	
<i>Constitution de provision de renchérissement supplémentaire</i>		0	0	0	
Dissolution de la provision de renchérissement en faveur du fonds d'excédents		6'000	0	+6'000	
Frais pour capital risque supplémentaire		0	0	0	
Attribution au fonds d'excédents		-6'000	-14'000	+8'000	-57
Résultat d'exploitation de l'exercice		25'278	27'154	-1'876	-7
Quote-part de distribution		90,5%	90,3%		
Quote-part minimum		90%	90%		

Preuve du respect de la quote-part minimum (suite)

Non soumis à la quote-part minimum (nQM)	en CHF 1'000			Variation	
		2023	2022	absolue	en %
Somme des composantes du produit		122'313	150'981	-28'668	-19
Processus d'épargne (produits des placements de capitaux)		9'009	20'172	-11'163	-55
Processus de risque (primes de risque)		102'663	118'655	-15'992	-13
Processus de frais (primes de frais)		10'640	12'153	-1'513	-12
Somme des charges		-149'564	-150'244	+680	
Processus d'épargne (princ.intérêts techniques)		-24'394	-23'216	-1'178	+5
Processus de risque (princ.prest.en cas de décès et d'inv.)		-119'107	-120'133	+1'026	-1
Processus de frais (princ.frais de gestion)		-6'063	-6'896	+832	-12
Résultat brut d'exploitation		-27'251	737	-27'988	-3'798
Constitution (-) ou dissolution (+) des provisions techniques		-20'249	16'001	-36'250	-227
dans le processus d'épargne		7'441	10'527	-3'086	-29
<i>Risque de longévité</i>		7'441	-564	+8'004	-1'420
<i>Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes</i>		0	11'090	-11'090	-100
<i>Garanties d'intérêt</i>		0	0	0	
<i>Dissolution de la provision de renchérissement en faveur des renforcements</i>		0	0	0	
<i>Fluctuations de la valeur des placements de capitaux</i>		0	0	0	
dans le processus de risque		-27'689	-1'466	-26'224	+1'789
<i>Sinistres déclarés mais pas encore réglés</i>		1'555	-3'528	+5'083	-144
<i>Sinistres survenus mais pas encore déclarés</i>		-29'330	2'059	-31'389	-1'524
<i>Fluctuations de sinistres</i>		86	3	+83	+2'430
<i>Adaptations et assainissements de tarifs</i>		0	0	0	
<i>Dissolution de la provision de renchérissement en faveur des renforcements</i>		0	0	0	
<i>Constitution de provision de renchérissement supplémentaire</i>		0	0	0	
Dissolution de la provision de renchérissement en faveur du fonds d'excédents		0	6'940	-6'940	-100
Frais pour capital risque supplémentaire				0	
Attribution au fonds d'excédents		-20'406	-14'437	-5'969	+41
Résultat d'exploitation de l'exercice		-67'906	2'301	-70'207	-3'051
Quote-part de distribution		155,5%	98,5%		
Quote-part minimum					

Placements de capitaux

Pour ses placements de capitaux, Zurich adopte une stratégie qui repose sur un Asset Liability Management (ALM) discipliné. La stratégie tient compte des principes de sécurité, de rentabilité, de diversification et de liquidité. Zurich peut donc, d'une part, générer le rendement nécessaire pour la rémunération. D'autre part, la compagnie s'assure ainsi de pouvoir honorer à tout moment ses engagements dans les affaires Vie collective.

L'année de placement 2023

L'année 2023 a été marquée par la politique monétaire, l'absence de récession et la reprise sur les marchés financiers. Contrairement à l'année précédente, où un principe central de la constitution de portefeuille – à savoir la corrélation négative entre actions et obligations – est devenu caduc, entraînant de lourdes pertes pour les portefeuilles mixtes, 2023 a été relativement fructueuse. Et ce, bien qu'elle ait été marquée elle aussi par diverses crises – troubles du secteur bancaire, catastrophes naturelles, conflit au Proche-Orient...

Malgré ces écueils, l'économie mondiale s'est montrée relativement résiliente. Aux Etats-Unis, la consommation privée est restée étonnamment dynamique, portée par un marché de l'emploi robuste et par la persistance de l'épargne accumulée durant la pandémie. A cela s'ajoute la politique budgétaire expansionniste, qui a stimulé les dépenses publiques. En revanche, l'économie européenne – l'Allemagne en particulier – a souffert du recul de la demande chinoise et de la pénurie de main-d'œuvre. En Suisse, la croissance est tombée d'un peu plus de 2 pour cent à moins de 1 pour cent, principalement à cause de la faible demande en Allemagne et dans la zone euro.

Comme l'année précédente, les banques centrales ont joué un rôle décisif dans l'environnement économique. Leur objectif premier restait de rétablir la stabilité des prix. Depuis le printemps 2022, la Fed a relevé onze fois ses taux directeurs, dans le cycle de hausse actuel. Au fil de l'année, l'inflation a sensiblement ralenti dans de nombreuses régions. Alors qu'aux Etats-Unis et dans la zone euro, l'inflation dépasse toujours l'objectif des banques centrales, elle est tombée en Suisse sous le taux visé de 2 pour cent – un niveau comparativement bas.

En plus du relèvement des taux directeurs, les banques centrales ont produit un effet restrictif supplémentaire en vendant des obligations de leur portefeuille, poussant les rendements obligataires vers le haut – sauf en Suisse. Pour les investisseurs ayant misé sur des obligations à plus long terme, cette hausse a entraîné des pertes (comptables) parfois substantielles. En début d'année, l'effondrement du cours de ces placements prétendument sûrs a conduit une banque régionale américaine à la faillite. Ce phénomène né aux Etats-Unis a fini par provoquer un véritable séisme sur la place financière suisse. Le secteur financier international s'est toutefois révélé beaucoup plus résilient que lors de la grande crise financière, permettant d'éviter une contagion à grande échelle.

Les obligations d'entreprises suisses ont su se maintenir dans un contexte économique toujours dynamique. Après 2022, la pire année jamais enregistrée pour les obligations suisses, ces dernières ont généré l'an passé, pour la première fois depuis 2020, un rendement positif (tel que mesuré par le Swiss Bond Index (SBI) AAA-BBB Total Return), terminant l'année sur une hausse nominale très réjouissante de 7,4 pour cent. 2023 a donc été le 12^e meilleur millésime des 98 dernières années. En termes réels, cela se traduit tout de même par un rendement total de 5,6 pour cent.

Bien que la combinaison de taux d'intérêt en hausse et de perspectives de croissance en baisse ait accru la volatilité des marchés d'actions, la plupart des indices ont terminé l'année en hausse. Des écarts importants s'observent toutefois entre les secteurs et entre les régions. Malgré son évolution positive, le marché suisse des actions est resté loin derrière les marchés européen et américain, et n'a pas pu rattraper les pertes de l'année précédente. Le thème qui a dominé les marchés d'actions était l'intelligence artificielle (IA), qui a déclenché une véritable flambée des cours, notamment chez les géants américains de la technologie.

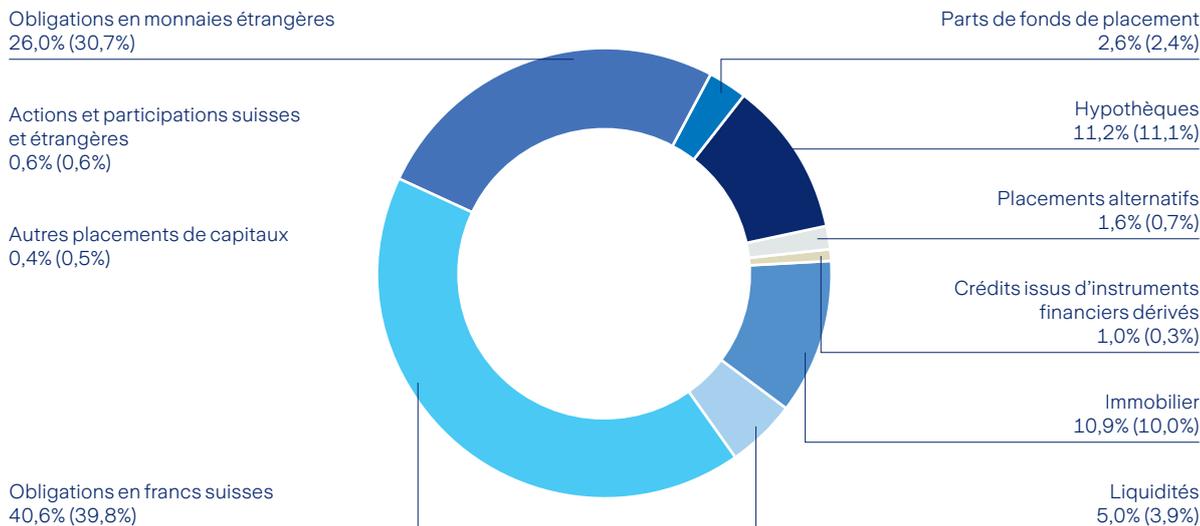
Structure de placement

La division Vie collective Suisse de Zurich investit principalement dans des titres à revenu fixe de haute qualité (Investment Grade). Si beaucoup de ces titres sont émis en francs suisses par des débiteurs suisses ou étrangers, nous effectuons également des placements obligataires en monnaies étrangères, en raison des taux d'intérêt plus bas et de la taille et de la liquidité réduites du marché suisse. Les placements en monnaies étrangères sont protégés contre les fluctuations des cours grâce à la stratégie de couverture de change de Zurich.

Placements de capitaux (suite)

Placements de capitaux par catégorie de placement

En pourcentage de la valeur comptable; les chiffres de l'année précédente sont indiqués entre parenthèses



Valeur de marché des placements de capitaux

	en CHF 1'000		Variation		Quote-part		Variation	
	2023	2022	absolue	en %	2023	2022	absolue	en %
Placements de capitaux directs	7'188'459	7'507'690	-319'230	-4	95,2%	96,3%	-1,1%	-1
Placements collectifs à un ou plusieurs niveaux	185'696	172'697	+12'999	+8	2,5%	2,2%	0,2%	+11
Placements de capitaux non transparents	176'792	112'059	+64'734	+58	2,3%	1,4%	0,9%	+63
Total valeur de marché des placements de capitaux	7'550'947	7'792'445	-241'498	-3	100,0%	100,0%	0,0%	

Placements de capitaux et réserves latentes

	en CHF 1'000		Variation		
	2023	2022	absolue	en %	2021
Valeur comptable des placements de capitaux	7'379'906	8'065'152	-685'246	-8	8'456'924
Valeur de marché des placements de capitaux	7'550'947	7'792'445	-241'498	-3	9'242'249
Réserves latentes	171'041	-272'707	+443'748	-163	785'325

Placements de capitaux (suite)

Revenus nets des capitaux	en CHF 1'000			Variation	
		2023	2022	absolue	en %
Revenus bruts des capitaux		55'328	89'408	-34'079	-38
Charges pour placements de capitaux		-15'900	-15'207	-693	+5
Total revenus nets des capitaux		39'428	74'200	-34'772	-47

Rendement sur valeurs comptables et performance sur les valeurs de marché			Variation	
	2023	2022	absolue	en %
Rendements nets sur valeurs comptables	0,51%	0,90%	-0,39%	-43
Performance nette sur valeurs de marché	6,30%	-11,55%	+17,85%	-155
Rendements bruts sur valeurs comptables	0,72%	1,08%	-0,37%	-34
Performance brute sur valeurs de marché	6,51%	-11,37%	+17,88%	-157

Frais de gestion de la fortune (nets selon comptabilité séparée prévoyance)	en CHF 1'000			Variation	
		2023	2022	absolue	en %
Frais de gestion de la fortune (bruts selon schéma CHS)		34'065	29'741	+4'323	+15
Frais TER		24'783	19'754	+5'029	+25
<i>Placements de capitaux directs</i>		24'198	19'188	+5'010	+26
<i>Placements collectifs à un ou plusieurs niveaux</i>		585	566	+19	+3
Frais TTC		486	857	-371	-43
Frais SC		8'796	9'131	-335	-4
Charges activées		-12'151	-7'259	-4'892	+67
Frais d'entretien et de maintien des immeubles		-6'014	-7'275	+1'262	-17
Total frais de gestion de fortune		15'900	15'207	+693	+5

Dans le compte de résultat, les frais d'entretien et de maintien des immeubles sont directement déduits du produit des immeubles (présentation nette).



Autres chiffres clés

Fonds d'excédents Total (PP)	en CHF 1'000			Variation	
		2023	2022	absolue	en %
Partie liée		4'476	10'403	-5'928	-57
Partie libre		37'103	38'731	-1'628	-4
Total fonds d'excédents		41'579	49'134	-7'555	-15

	en CHF 1'000			Variation	
		2023	2022	absolue	en %
Soumis à la quote-part minimum		30'681	38'237	-7'555	-20
Non soumis à la quote-part minimum		10'897	10'897	0	
Total fonds d'excédents		41'579	49'134	-7'555	-15

Le fonds d'excédents est un poste technique du bilan qui permet de mettre à disposition les parts excédentaires qui reviennent aux preneurs d'assurance. Les moyens attribués au fonds d'excédents sont exclusivement réservés aux preneurs d'assurance (sous réserve de l'art. 150 OS) et doivent leur être attribués dans un délai de cinq ans. La constitution de provisions et l'attribution d'excédents au fonds visent à annuler les fluctuations du résultat commercial et à garantir la continuité à long terme de la participation aux excédents.

Taux d'intérêt et taux de conversion			Variation	
	2023	2022	absolue	en %
Intérêt technique pour l'évaluation des engagements de rente	0,95%	0,95%	0,00%	
Taux de rémunération de la partie obligatoire des avoirs de vieillesse	1,00%	1,00%	0,00%	
Taux de rémunération de la partie surobligatoire des avoirs de vieillesse	0,00%	0,00%	0,00%	
Taux minimal de rémunération LPP (pour compte témoin)	1,00%	1,00%	0,00%	
Taux de conversion en rente pour h65 en cas de couverture complète, partie obligatoire	6,80%	6,80%	0,00%	
Taux de conversion en rente pour h65 en cas de couverture complète, partie surobligatoire	4,46%	4,61%	-0,15%	-3
Taux de conversion en rentes pour f64 en cas de couverture complète, partie obligatoire	6,80%	6,80%	0,00%	
Taux de conversion en rentes pour f64 en cas de couverture complète, partie surobligatoire	4,49%	4,62%	-0,13%	-3
Taux minimal de conversion en rentes pour h65/f64 en cas de couverture complète, partie obligatoire (pour compte témoin)	6,80%	6,80%	0,00%	

Autres chiffres clés (suite)

Nombre d'assurés
au 31.12.

	2023	2022	Variation	
			absolue	en %
Nombre d'assurés actifs	275'986	293'099	-17'113	-6
<i>Nombre d'assurés en couverture complète</i>	3'568	6'274	-2'706	-43
<i>Nombre d'autres assurés actifs</i>	272'418	286'825	-14'407	-5
Nombre de bénéficiaires de rentes	26'033	26'839	-806	-3
Nombre de polices de libre passage	11'401	11'722	-321	-3
Nombre d'assurés total au 31.12.	313'420	331'660	-18'240	-5

Primes de frais
selon répondants
de frais

en CHF 1'000		2023	2022	Variation	
Absolue				absolue	en %
Prime pour frais de gestion assurés actifs		83'435	84'608	-1'172	-1
Prime pour frais de police de libre passage		0	0	0	
Autres primes de frais		0	0	0	
Total prime pour frais de gestion		83'435	84'608	-1'172	-1

en CHF		2023	2022	Variation	
Par personne				absolue	en %
Prime pour frais de gestion assurés actifs		302	289	+14	+5
Prime pour frais de police de libre passage		0	0	0	
Autres primes de frais					
Total prime pour frais de gestion		266	255	+11	+4

Charges
d'exploitation
selon répondants
de frais

en CHF 1'000		2023	2022	Variation	
Absolue				absolue	en %
Charges d'exploitation assurés actifs		88'845	90'025	-1'180	-1
Charges d'exploitation bénéficiaires de rente		19'284	18'678	+606	+3
Charges d'exploitation police de libre passage		474	414	+60	+15
Charges d'exploitation pour autres répondants de frais		0	0	0	
Total charges d'exploitation		108'603	109'117	-514	

en CHF		2023	2022	Variation	
Par personne				absolue	en %
Charges d'exploitation assurés actifs		322	307	+15	+5
Charges d'exploitation bénéficiaires de rente		741	696	+45	+6
Charges d'exploitation police de libre passage		42	35	+6	+18
Charges d'exploitation pour autres répondants de frais					
Total charges d'exploitation		347	329	+18	+5

Autres chiffres clés (suite)

Charges d'exploitation selon sections de frais	en CHF 1'000	2023	2022	Variation	
				absolue	en %
Frais de gestion et d'acquisition		94'511	94'703	-193	
<i>Frais d'acquisition</i>		46'574	51'307	-4'733	-9
<i>aux courtiers et intermédiaires non liés</i>		12'725	11'631	+1'094	+9
<i>aux agents du service externe</i>		16'296	20'067	-3'771	-19
<i>autres</i>		17'553	19'608	-2'055	-10
<i>Charges pour le marketing et la publicité</i>		1'571	1'613	-42	-3
<i>Charges pour la gestion générale</i>		46'365	41'783	+4'582	+11
Frais occasionnés par le traitement des prestations		19'284	18'678	+606	+3
Part des réassureurs dans les charges d'exploitation		-5'192	-4'265	-927	+22
Total charges d'exploitation		108'603	109'117	-514	



Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA
Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch



Les marques représentées sont des marques enregistrées
au nom de Zurich Compagnie d'Assurances SA dans de
nombreuses juridictions à travers le monde.

ZH21418f-2405

